

N° D'ORDRE : 2021-149

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 18**Pouvoirs : 09**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part**à la délibération : 27**Date de convocation : 29 septembre 2021*SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Monsieur le Maire – M. DEDONS Fabrice pouvoir à M. QUENET – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain pouvoir à M. MARIN Michel - M. CAILLEAUX Rémi pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à Mme VIENOT Véronique - Mme SAUQUET Adeline pouvoir à M. BLANC Romain – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CALMET Pierre – M. LE PEN Jean-Ronan pouvoir à M. CLAVE Denis

Absents : Mme RASTOUIL Angélique – Mme MONTAGNY Nolwenn

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

22- PRESENTATION DES DECISIONS MUNICIPALES

C- DECISION 36-2021 – SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU MAPA 2020-03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX SIS RUE ANATOLE FRANCE (LOT N°1)

Monsieur le Maire rappelle que le lot n°1 « *Gros œuvre généraliste* » du MAPA 2020-03 a été attribué à la Société GFC Bâtiment pour l'aménagement de deux logements sociaux sis Rue Anatole France pour un montant initial de 98 627,30 € H.T. Modifié par l'avenant n°1, le montant s'élevait à 109 990,70 € H.T. Il précise qu'un avenant n°2 a été signé afin de permettre la réalisation de travaux supplémentaires et notamment afin de supprimer le monte-charge situé au sein de la propriété. Monsieur le Maire informe que le montant total du marché s'élève désormais à 110 440.70 € H.T.

Après avoir apporté toute précision utile, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre acte de la présentation de cette décision.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-21 du 15 juin 2020 ;
- VU la décision municipale 36-2021.

PREND ACTE

- de la présentation de la décision municipale 36-2021 « signature de l'avenant n°2 au MAPA 2020-03 : travaux d'aménagement de deux logements sociaux sis rue Anatole France (lot n° 1) ».

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 8 octobre 2021, pour extrait conforme.



Le Maire,

les VINCENT